

La communication facilitée Questionnement méthodologique et éthique¹

Par Pierre-Marie Pouget

www.contrepointphilosophique.ch

Rubrique Ethique

4 mars 2007

Introduction.

Mon sujet portera sur la communication facilitée à l'égard des autistes profonds, qui n'utilisent pas leur voix pour lier conversation, qui diront seulement de temps en temps quelques mots ou une phrase circonstanciée, qui crient, font de l'écholalie, ont des comportements stéréotypés, des marottes... Je ne veux pas allonger la liste de ces caractéristiques, mais préciser que j'entre en matière sur la communication facilitée en tant qu'elle est appliquée aux autistes profonds. Les objections que je rapporterai, le problème de fond que je soulèverai, naîtront de cette application qui en est une parmi d'autres, mais qui fait particulièrement saillir les reproches à l'encontre de la communication facilitée. Dans la mesure où mes concepts de méthodologie et d'éthique se retrouveront dans la pratique de la communication facilitée à l'égard des personnes dont je viens de parler, ils lui apporteront une caution sérieuse, visant à la rendre compatible avec l'attitude scientifique. En retour, cette attitude se verra débarrassée de certains préjugés tenaces. Je construirai donc mon exposé en commençant par clarifier tour à tour le concept de méthodologie et celui d'éthique. J'enchaînerai en présentant la communication facilitée, pour la voir, sur le fond de son application aux autistes profonds, buter contre les objections qu'elle suscite et le problème de fond qui en émerge. Je terminerai, sous l'éclairage de mes concepts de méthodologie et d'éthique, par l'examen des rapports du « facilitateur » et du « facilité » lorsque celui-ci est un autiste profond. Voici les titres de chacune de ces trois parties :

- I. Les concepts de méthodologie et d'éthique
- II. Présentation de la communication facilitée
- III. La communication facilitée sous l'éclairage des concepts de méthodologie et d'éthique

Ad I. Les concepts de méthodologie et d'éthique

a) L'aspect méthodologique

Il concerne précisément *le droit* de préconiser telle procédure plutôt qu'une autre, de se réclamer de certains principes à faire valoir, de considérer tel résultat comme valide. Toute recherche, quel qu'en soit le domaine, acquiert le pouvoir effectif de s'interroger sur le bien-fondé de ses démarches et sur la validité de ses résultats, en adoptant envers elle-même le recul de la réflexion méthodologique au sens précité. Indépendamment de ce souci méthodologique, nul ne sait quels sont ses préalables, nul ne sait d'où il parle, nul n'est capable de tirer le bilan de son activité.

¹ Conférence donnée à Saint-Prex, le 21 septembre 2006, dans le cadre d'un stage de formation en « Communication facilitée », sur le thème *Discernement et Ethique*.

Nombre de personnes formées aux sciences par nos universités ou nos hautes écoles croient inutile de dégager les présupposés de leur discipline respective et ils jugent encore plus inutile l'effort de les situer dans une vue d'ensemble. Ils se contentent de voir que ce qu'ils font s'avère efficace, pensant faire ainsi preuve de grande rigueur. Mais, qu'est-ce qui est le plus rigoureux, d'explicitier les présupposés que nous utilisons ou des les utiliser en les ignorant ? C'est seulement en les explicitant que nous nous donnons les moyens de jauger nos pratiques théoriques, observationnelles et expérimentales, d'établir entre elles des points de comparaison significatifs.

Sur quel(s) critère(s) distinguerons-nous ce qui est scientifique de ce qui ne l'est pas si nous ne mettons d'aucune manière en perspective les démarches, allant des sciences physico-mathématiques aux sciences humaines ? Comment savoir ce que l'on dit, quand on s'exprime au nom de la science, en l'absence de tout critère de démarcation de celle-ci ? Faute de rigueur méthodologique, des scientifiques très médiatisés se prononcent sur des questions telles que la nature de la réalité, de la vie, de la pensée, qui dépassent largement leurs compétences. Ils s'abritent derrière la « Science » qui, présentée de la sorte, ne me paraît être qu'une idéologie arrogante.

La recherche méthodologique, par son recul envers *les* pratiques scientifiques, qu'elle examine de proche en proche, exerce à leur égard une fonction d'intégration. Elle observe leur intention générale de connaître le réel. Cette intention, puisqu'elle les embrasse toutes, ne se ramène à aucune d'entre elles, mais trouve en chacune une exécutrice légitime du dessein de connaître le réel en ses horizons divers et irréductibles. L'investigation méthodologique relève elle-même des exigences qu'elle découvre comme étant *les constantes* grâce auxquelles les sciences ont progressé avec tant de succès. L'étonnant progrès des connaissances scientifiques, en particulier dans les disciplines de type physico-mathématique, est un fait massif, incontestable. Selon que nous ne voulons pas rester passifs devant ce fait essentiel, mais que nous décidons de l'assumer, il devient impératif de saisir les procédures et les présupposés qui garantissent la réussite des connaissances scientifiques, face à un réel observable, susceptible de les prendre en défaut. Il appert qu'ici le succès n'est atteint qu'à l'épreuve de faits a priori capables de réfuter les théories qui les prévoient. De Galilée à nos jours, l'idée dominante, qui a permis, à ce que nous appelons les sciences, d'accomplir de si grands progrès, au prix de révisions touchant les notions communes d'espace, de temps, d'objet, de réel, de cause, etc., réside en *la dialectique du théorique et de l'expérimental*². En la rendant manifeste, nous voyons comment le sujet connaissant est engagé dans la recherche scientifique et comment il peut s'efforcer d'en tirer parti pour conduire son esprit avec la plus grande justesse possible, non seulement en science, mais dès lors qu'il est en situation de recherche. En effet, *cette dialectique*, exemplaire dans la recherche scientifique, rejoint le bon sens qui répugne à s'incliner devant des positions purement spéculatives, si cohérentes soient-elles à leur niveau. Ce sont de belles théories et rien de plus, car elles ne se réfèrent à aucune expérience déterminée, qui pourrait les corroborer ou les invalider. Quand nous tenons *ce discours*, nous le considérons comme une hypothèse confirmée par le fait de la pratique des connaissances scientifiques et des conduites du bon sens. La dialectique du théorique et de l'expérimental s'observe donc au

² Dans le contexte de cette dialectique, le théorique recouvre ici tout le plan conceptuel et ne se limite pas au mathématisable. L'expérimental, lui, s'étend à tout le plan factuel et ne se confine pas au quantifiable. Ces deux plans se distinguent, pour d'autant mieux s'unir. Ils sont irréductibles l'un à l'autre que pour mieux se compléter. L'on ne saurait les séparer. Il est impossible d'observer sans un cadre théorique qui guide nos questions au réel, mais il est également impossible de valider ou d'invalider une théorie sans la réponse de l'arbitrage rendu par des faits dûment établis. Entre le théorique et l'expérimental, le lien ne se brise jamais, tant qu'ils se maintiennent dans leur bipolarité dialectique : rien n'est si abstrait qu'il ne conserve des traces du factuel et rien n'est si concret qu'il ne garde quelque rapport à des vues théoriques.

sein même de la méthodologie qui la thématise et la prône toutes les fois que l'homme se trouve en situation de recherche, quel que soit le domaine. Elle ne sait pas d'avance ce que ses applications lui réservent et il lui appartient de prendre le risque d'avoir à subir des révisions plus ou moins profondes. La dialectique a pour caractéristique essentielle d'inscrire dans nos connaissances, y compris dans la réflexion qu'elle fait sur elle-même, la loi de son propre dépassement. Elle se présente à elle-même comme révisable, apte à se repenser autant que la situation le demande, pour qu'elle puisse garder le contact avec l'expérience des faits.

En bref, cette dialectique n'est autre que le choix délibéré de s'engager dans l'expérience et de se donner les moyens d'évoluer sous la pression des faits dûment établis. Mais qu'est-ce qui *motive* ce choix de pouvoir, le cas échéant, remettre en cause toute connaissance dont la fiabilité a été ébranlée par des faits pertinents ? Par cette question, nous allons rencontrer le concept d'éthique, inséparable du concept de la méthodologie d'ouverture à l'expérience.

b) L'aspect éthique

La volonté de nous ouvrir d'une part au plan de faits que nous ne pouvons pas plier au gré de nos fantaisies et de nos désirs, et, d'autre part, de construire le plan de nos concepts de manière à pouvoir le confronter à ce type de faits, est elle-même *une décision* , certes méthodologique, mais conjointement éthique. Elle nous engage dans l'ouverture à la sanction de faits capables de réfuter des théories aussi redoutables que celle de Newton ou de l'espace géométrique tridimensionnel. La physique de Newton ou la géométrie euclidienne ne sont donc pas fondées sur des principes immuables. Elles ne sont pas universellement et nécessairement valables, comme on le croyait avant les grandes mues des mathématiques et de la physique au début du 20^{ème} siècle, mais elles le sont uniquement à l'intérieur d'un certain horizon de réalité. Ce qui change, à travers les révolutions scientifiques, ce sont les horizons de validité. Nous constatons que les connaissances les mieux assurées, que l'on estimait définitives en leurs principes, se sont montrées révisables jusqu'en leurs fondements. Si rien ne nécessite absolument que les vues *aujourd'hui* les mieux garanties soient infirmées, rien ne nous donne *le droit* de les affirmer indépassables, car rien n'empêche que ce qui s'est déjà produit dans les parties les plus solides de nos savoirs ne puisse se reproduire. Nous en tenir au témoignage de ces faits s'impose comme *une obligation morale* , celle de *la probité intellectuelle* qui, en l'occurrence, nous place devant l'incomplétude de nos connaissances, si élaborées soient-elles. Ce devoir d'honnêteté nous commande *la modestie* , *le souci* de la justesse de nos idées, le recours au *dialogue* comme forme et instrument d'une lutte des uns *pour* les autres plutôt que des uns *contre* les autres, en vue de surmonter nos désaccords et de parvenir, par le jeu, sans concession facile, de *nos sincérités réciproques* , à une saisie des choses qui dépasse le point de vue de chacun. Des groupes, des équipes de recherche se constituent ainsi sur la base d'une confiance mutuelle, hors de laquelle aucune collaboration fructueuse n'est vraiment possible, aucune communication fiable ne peut servir les fins de la recherche. Or nous observons que le fait de la communication fiable entre chercheurs est *décisif* pour le progrès des connaissances.

Sans pratique de l'éthique qui oblige à la probité intellectuelle, à la sincérité, qui crée de la sorte un climat de confiance des uns envers les autres, la pratique de la recherche se voit condamnée, car sans communication fiable entre les chercheurs, il est vain de s'opposer à l'arbitraire au profit d'un arbitrage légitime. Le fait pertinent, valable pour quiconque se donne les moyens d'en prendre connaissance, ne pourrait jamais être établi. Aucun verdict du fait n'existerait. La dimension éthique est donc *organiquement liée* à la méthodologie de l'ouverture à l'expérience. Elle se présente déjà dans *le choix* qui régit toute la méthodologie de la recherche, celui de s'engager dans l'expérience, de requérir l'arbitrage des faits et de renoncer à toute tentative d'invoquer des principes absolus. Ce choix réside, bien sûr, dans

l'efficacité patente de cette méthodologie. A ce jour, elle répond mieux que nulle autre à *la ferme intention* de diminuer autant que possible les risques de nous égarer, de pouvoir garantir ce que nous avançons, de pouvoir en répondre. Pareille intention vise donc un rapport à soi comme à autrui, où nous nous dotons des moyens, jusqu'à plus ample informé, les plus idoines pour *être responsables* de nos affirmations. Nous considérons dès lors l'humain en chacun de nous comme un sujet *ayant à répondre* de ses choix. Pris dans cet impératif, ceux-ci ne peuvent jamais être moralement bons, s'ils n'adoptent pas le chemin de la responsabilité personnelle, s'ils nous assujettissent à une autorité derrière laquelle nous pouvons nous retrancher et qui nous dispense de répondre de nos actes, puisqu'ils ne sont que l'exécution d'une volonté supérieure, indiscutable. Le devoir de choisir la voie de la responsabilité personnelle en chacune de nos conduites délibérées constitue le levain de la morale. En lui manquant, plus rien ne nous retient d'être, si tels sont les ordres, les bourreaux de nos semblables, de commettre froidement les pires atrocités. S. Milgram, qui a étudié expérimentalement le phénomène de la soumission à l'autorité, cite ces lignes d'Arthur Koestler :

« J'ai souligné plusieurs fois que les impulsions égoïstes de l'homme constituent un danger historique bien moindre que ses tendances d'intégration. L'individu qui se livre à un excès d'affirmation agressive de son moi s'expose aux représailles de la société : il se met hors la loi, il se place en dehors de la hiérarchie. Le vrai croyant, au contraire, s'y insère plus étroitement ; il pénètre dans le sein de l'église ou du parti ou généralement du holon (= tout social) auquel il abandonne sa personnalité. »

La méthodologie d'ouverture à l'expérience est, jusqu'à preuve du contraire, la manière appropriée de rechercher, quel que soit le domaine, l'arbitrage légitime. Elle fait corps, en toutes les situations où nous sommes engagés, avec le choix de la responsabilité personnelle, ce levain de la morale.

On objecte encore souvent que la méthodologie ouverte à l'expérience est valable pour les sciences, révisables jusqu'en leurs bases mêmes, mais qu'il existe des vérités irréformables, notamment dans les domaines de la morale et de la religion. Leur contenu est absolu. Il n'est pas relatif à nos points de vue, car il transcende les contextes, les situations. Par définition, il devrait bannir tout désaccord entre les esprits. Or, tout particulièrement en matière de morale et de religion, l'affirmation de vérités absolues ne cesse d'offrir le spectacle de la division, des exclusives réciproques. Quel paradoxe, pour citer un exemple éloquent, qu'il existe trois monothéismes irréconciliables ! Il existe un seul Dieu, mais le Dieu des Juifs n'est pas compatible avec l'affirmation chrétienne d'un seul Dieu en trois personnes, qui s'incarne dans la personne du Fils ; Allah, proclamé comme le seul et unique Dieu, dont Mahomet est le prophète, n'est conciliable ni avec le Dieu des Juifs ni avec le Dieu des chrétiens.

L'absolu n'est visiblement pas à notre portée, qu'il s'agisse de l'Absolu ou de principes absolus. S'il l'était, il nous mettrait tous d'accord. L'on a cru que la logique, les mathématiques et la physique reposaient sur des principes absolus, que rien ne viendrait altérer dans leur essence. L'on dut changer d'avis sous la contrainte des faits. Aussi est-il judicieux, au niveau de la réflexion philosophique, d'abandonner les termes de « vérité », de « vrai » et de « véritable » parce qu'ils connotent une idée d'absolu. Ils ont une tendance à signifier que les choses sont ainsi *en elles-mêmes*. Si nous parlons, par exemple *des vraies* valeurs, nous les entendons comme des références obligées, hors desquelles nous sommes voués à la perte. Dans le contexte de la méthodologie ouverte, nous remplaçons ces mots par le mot « idoine » et le néologisme « idoneité ». L'idoine est la meilleure convenance, l'hypothèse la mieux appropriée à la situation. Dans le champ du savoir, l'idoneité est atteinte par des hypothèses qui réussissent l'épreuve des faits en offrant un degré de fécondité

explicative et heuristique élevé. C'est ainsi, en raison de son degré supérieur de fécondité, que la théorie d'Einstein finit par supplanter ses concurrentes, la théorie de Lorentz et celle de Poincaré. Sur le terrain des valeurs, l'idonéité signifie qu'elles ne sont point inaltérables, mais révisables pour servir de meilleure boussole possible aux hommes d'une époque déterminée. De nos jours, elles sont idoines selon qu'elles nous orientent vers le pôle de la responsabilité personnelle, qui enjoint *aussi bien* aux femmes qu'aux hommes à répondre de soi. Cette égalité du devoir a pour corrélat une égalité du droit à l'autonomie, sans laquelle l'on ne peut être personnellement tenu pour responsable. Les valeurs de la société patriarcale ont perdu leur idonéité dans notre société, non pour laisser place au matriarcat, mais à l'émergence de valeurs propres à notre temps et qui gravitent autour de la liberté responsable de chacun.

J'espère vous avoir éclairés sur cette notion d'idonéité, qui souligne la tournure *dialectique* des concepts méthodologique et éthique que j'ai exposés succinctement. Ils portent en eux la loi de leur propre dépassement pour rester en contact avec la richesse de l'expérience des faits de la nature physique et vivante, mais également avec l'expérience de la créativité du savoir et de la vie humaine. Ce caractère dialectique se désolidarise de la dialectique hégélienne et hégéliano-marxiste en ce qu'il rompt avec toute logique imperturbable, reproduisant ses schémas comme des moules auxquels la réalité doit se conformer. Il implique au contraire la relativité des schémas que le réel peut remettre en question. Il permet au sujet connaissant de s'adapter, de s'ajuster à un monde changeant, quitte à devoir réviser ses connaissances et ses valeurs aussi profondément que la situation le demande. Il reconnaît l'inaliénable dignité de l'homme dans sa prise de responsabilité personnelle. Pour cette raison, il lui accorde le droit à l'erreur, mais comme il est diabolique d'y persévérer, il l'oblige à faire valoir le principe de révisibilité, d'après lequel nos connaissances les plus solides, nos valeurs les plus ancrées, demeurent à la merci d'un éventuel démenti des faits. Ce caractère dialectique n'est cohérent qu'en évitant de s'affirmer comme un dogme. Il est issu de la leçon des faits, d'une leçon à faire nôtre si l'on décide de ne point succomber à l'arbitraire. Il s'étend aussi loin que vont nos observations et ne s'énonce jamais par des formules qui en contredisent le sens, du type « tout est relatif », « il n'existe pas de vérité absolue » et autres de ce genre. Ces propositions sont des affirmations dogmatiques qui s'autodétruisent. En effet, déclarer que « tout est relatif » est *à la fois et sous le même rapport* une affirmation absolue *et* une négation de tout absolu. Le langage correct dit « aussi loin que nous pouvons observer, nos connaissances et nos valeurs sont révisables », ce qui *ne nécessite pas* leur révision à un moment ou à un autre, mais qu'elles *puissent la subir* à un moment ou à un autre. Ce sens de la relativité ne se confond pas au relativisme pour lequel tous les points de vue s'équivalent, même s'ils se contredisent. Si aucune opinion n'a plus de valeur qu'une autre, pourquoi accorderait-on plus d'intérêt, d'attention à l'une qu'à l'autre ? L'on aboutit à l'indifférence où plus rien ne mérite d'être entendu, écouté, où il ne sert plus à rien de vouloir échanger, dialoguer. C'est une façon de rompre le lien social que l'on observe que trop à notre époque où l'on croit être tolérant, alors qu'en fait l'on verse dans le relativisme et l'indifférence des uns envers les autres.

La recherche de l'idoine barre la route tant au relativisme qu'au dogmatisme. Elle évite ce double écueil et permet aux concepts de méthodologie et d'éthique de se déployer en une philosophie de la personne libre et responsable, qui se rapporte à soi et à autrui comme à un sujet ayant à assumer sa responsabilité personnelle. Sa visée se préoccupe inséparablement de *la justesse* de nos connaissances et *du devoir* d'être des hommes responsables.

Dans le contexte de ce stage de formation, il faut nous enquérir de quelle manière la communication facilitée pourrait trouver une structure d'accueil dans la perspective

méthodologique et simultanément éthique que je viens de dessiner. Mais auparavant, tâchons de prendre connaissance des lignes maîtresses de la communication facilitée.

Ad II. *Présentation de la communication facilitée*

a) **Qu'est-ce que la communication facilitée ?**

C'est une méthode qui a été développée en Australie en 1987 par Rosemary Crossley, éducatrice et directrice du Dignity Education Language Communication Center à Melbourne. Cette méthode est présentée comme un moyen permettant aux personnes qui souffrent d'un grave problème de communication de s'exprimer par le langage écrit en frappant sur les touches d'un clavier. Elle concerne plus particulièrement les enfants, adolescents et adultes autistes (verbaux et non verbaux), les personnes atteintes d'une I.M.C., d'une trisomie, du syndrome de Rett, d'une déficience mentale, d'un polyhandicap, les traumatisés crâniens, dysphasiques, bref, d'une manière générale, toute personne ayant un sévère problème de communication.

Rosemary Crossley « a fait l'hypothèse que chez beaucoup de ces sujets atteints de troubles graves de la communication, les troubles de l'expression pouvaient être supérieurs à ceux de la communication, que le manque de motivation pourrait être attribué à une incapacité à se réaliser et que l'absence de langage verbalisé n'exclut pas le langage intérieur. »³ Elle propose de la sorte à ces personnes ce qu'elle appelle un « facilitateur », c'est-à-dire « quelqu'un qui aide de sa propre main, de son propre mouvement, à coordonner une demande et le geste pour l'accomplir »⁴ Il soutient la main de la personne, l'aide à isoler l'index et accompagne le mouvement. Au départ, il s'agit de réguler le mouvement, de faire comprendre l'association entre ce que l'on désire et la façon de l'obtenir, puis, progressivement, d'acheminer la personne vers ses potentialités d'autonomie.

Dans cette méthode, le toucher joue un rôle important. A l'image d'un « flux électrique » entre le « facilitateur » et le « facilité », le contact physique stimulerait les capacités au niveau des mouvements volontaires. Il permettrait ainsi à la personne déficiente de pouvoir coordonner d'une manière plus adéquate la pensée et le mouvement qui va pointer les touches du clavier. Le « facilitateur » apporte aussi un soutien émotionnel et il veille à réduire les mouvements parasites durant la communication.

Le but de la communication facilitée est l'autonomie dans la frappe. Mais toutes les personnes ne peuvent pas vraiment y accéder. Du côté du « facilitateur », un long entraînement est nécessaire pour être à l'aise. Une formation et un suivi professionnel sont indispensables pour apprendre à tenir la main et dialoguer.⁵ Pour pratiquer cette méthode, il faut connaître les phénomènes d'influence et de projection inconsciente. L'on ne saurait autrement l'utiliser avec prudence et intégrité, avec le souci d'une éthique rigoureuse.⁶

Résumons-nous en distinguant les éléments constitutifs d'une séance de communication facilitée et en énumérant les rôles du « facilitateur ». L'on y rencontre la personne atteinte de graves troubles de la communication, un instrument de communication (un choix d'objets, d'images, de mots ou de lettres), et un « facilitateur » dont les rôles sont les suivants :

³ Amy, M.D. (1995). Faire face à l'autisme : le point sur les connaissances et les approches actuelles : La relation thérapeutique avec l'enfant et les parents : le récit d'une psychothérapie. Paris, Editions Retz, p. 39.

⁴ *Ibid.* p. 39.

⁵ Cf. Bulletin d'adhésion à l'Association « Ta main pour parler », 1998.

⁶ *Ibid.*

1.-Apporter un soutien physique à la personne pour lui permettre de désigner du doigt des objets, c'est-à-dire l'aider à isoler l'index quand elle ne peut pas le faire seule ou bien, si elle en est capable, limiter l'aide au niveau du poignet ou de l'avant-bras.

2.-Apporter au facilité un soutien émotionnel. Beaucoup de personnes atteintes de troubles sévères de la communication ont probablement vécu des années de frustration. Un « facilitateur » doit être conscient des besoins psychosociaux de la personne et y répondre.

3.-Créer pour les « facilités » des environnements favorables aux échanges de facilitation, ce qui demande la conception et la production d'un large éventail de moyens.

Sous l'angle théorique, et plus spécifiquement pour les personnes atteintes de troubles autistiques, les tenants de la communication facilitée *postulent* que les symptômes observés chez les autistes ne découlent pas d'un trouble du développement, mais d'un problème de coordination entre certaines zones du cortex et les aires motrices. Ces personnes souffriraient d'un problème d'impulsion de la communication. Pour pallier ce déficit d'impulsion de la communication, il faut un « facilitateur » qui puisse soutenir le bras, le poignet ou la main de la personne pour induire un mouvement d'écriture.

Il semblerait que cette écriture ait permis dans de nombreux cas de découvrir le langage intérieur qui paraissait inexistant. Anne-Marguerite Vexiau⁷, qui a beaucoup contribué à faire connaître cette méthode en Europe francophone, précise que ce langage intérieur peut exprimer des émotions ou des désirs authentiques, mais qu'il importe de savoir l'interpréter. Elle note également que cette méthode n'amène pas à la guérison, mais qu'elle peut améliorer considérablement la communication, à condition que le « facilitateur » n'utilise pas sa main ou la machine à écrire pour faire dire ce que lui-même cherche plus ou moins inconsciemment à communiquer.

Pour ses partisans, l'efficacité de la communication facilitée ne fait pas de doute. Il existe à ce sujet une masse de *faits anecdotiques*⁸. Ces faits sont reçus de manière très diverse : ils ont suscité un grand enthousiasme chez de nombreux parents et chez beaucoup d'éducateurs, tandis que le corps médical les a généralement contestés⁹.

Quelques recherches publiées, comme par exemple l'étude de Gepner, attestent que certaines personnes semblent effectivement capables de communiquer par ce moyen. La gamme des effets rapportés est très étendue : des déblocages communicationnels mineurs jusqu'à des autobiographies détaillées de personnes antérieurement atteinte de mutisme¹⁰.

⁷ Je choisis ta main pour parler, Paris, Editions Robert Laffont, 1996.

⁸ *Ibid.*

⁹ Bruderlein P., Dérives dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme, l'exemple de la communication facilitée. Texte présenté lors des journées sur l'autisme, Université de Genève, 2003.

¹⁰ Gepner B, La communication facilitée, présentation d'une méthodologie destinée à tester son efficacité thérapeutique chez les personnes autistes. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 45 (7-8), 429-431, 1997.

b) Quelques problèmes soulevés par la méthode de la communication facilitée.

La communication facilitée suscite en effet de nombreuses controverses, particulièrement autour de l'influence du « facilitateur » sur le « facilité ». De nombreux auteurs s'insurgent également contre la tendance des « facilitateurs » à faire fi des déficits cognitifs des autistes.

Des équipes de chercheurs, s'étant penchés sur cette méthode, précisent qu'elle est soutenue par des gens impliqués de près dans sa diffusion et dont les recherches comportent souvent des lacunes méthodologiques.

Une autre critique se fonde sur les différentes conceptions de l'acquisition du langage. Les partisans de la communication facilitée affirment que si les autistes peuvent communiquer, c'est qu'ils ont acquis le langage par le simple fait d'être en contact permanent avec des personnes qui l'utilisent. Mais les conceptions actuelles, tirées de l'observation de l'expérience que l'enfant fait du langage, nous disent qu'il s'agit plus d'une construction que d'une simple acquisition.

Ces critiques ont entraîné de nombreux groupes professionnels à dénoncer les dangers liés à l'utilisation de cette méthode et même à signer des résolutions de mise en garde contre sa pratique, en soulignant qu'il n'existe aucune preuve scientifique validant la communication par « facilitateur ».¹¹

La majorité des associations professionnelles interdisent aujourd'hui ou déconseillent fortement la pratique de la communication facilitée. Nonobstant ces oppositions, certaines institutions l'utilisent. Celles que je connais ont une équipe qui a mis en place une démarche institutionnelle d'introduction à la communication facilitée. Un document approuvé par la direction en définit clairement les règles d'application.

La méthode de la communication facilitée est loin de faire l'unanimité dans les différents milieux professionnels. L'on peut alors s'interroger sur ses chances de parvenir à un arbitrage légitime, lui permettant de garantir sa validité et de lever l'une les objections qui lui sont adressées, tout *spécialement* quand elle « facilite » des autistes profonds, en montrant que le « facilité » est *l'auteur* des messages produits en communication facilitée, que ceux-ci lui sont propres et non le fruit de l'intentionnalité subconsciente, voire inconsciente du « facilitateur ». De telles chances existent-elles ou sont-elles nulles ? De fait, la communication facilitée nous rend témoins d'un surprenant décalage entre la personne profondément autiste dont on connaît les comportements ordinaires et celle qui se révèle à travers les messages produits par la communication facilitée. Ce décalage pose à mes yeux *le problème de fond* à l'égard de cette méthode. Selon les partisans de la communication facilitée, le « facilité » a une vie intérieure avec ses intérêts, ses préoccupations, son ressenti, son image de lui-même et du monde, ce qui veut dire qu'il possède la capacité d'articuler du sens en son for intérieur et qu'il ne peut pas l'exprimer sans l'aide du « facilitateur ». Dans ce cas, la personne qui se manifeste par le biais de la communication facilitée nous étonne par *sa différence* de celle que nous connaissons dans ses comportements habituels. Comment interpréter pareille différence ? Un autiste profond jouit-il effectivement d'un langage intérieur qui ne demande que l'aide d'un « facilitateur » pour revêtir une expression écrite ? Quand on répond par l'affirmative, dispose-t-on de faits suffisamment robustes pour légitimer cette thèse ? Ce sont des faits vécus dans la sensation que le mouvement *est initié* par le « facilité » ou dans la certitude du « facilitateur » que le « facilité » écrit des choses dont lui, le « facilitateur », n'était pas du tout au courant. Quelle valeur probante accorder à ce genre de faits indissociables du vécu personnel ?

¹¹ Tréhin P., « Communication facilitée », la vérité est ailleurs. La Forteresse éclatée, 46. (Page Web). Accès, 2000.

Ces questions nous conduisent à envisager la communication facilitée sous l'éclairage des concepts de méthodologie et d'éthique que nous avons développés dans notre première étape.

Ad III. *La communication facilitée sous l'éclairage des concepts de méthodologie et d'éthique.*

a) Caractéristiques de l'attitude scientifique.

Je rappelle que la méthodologie d'ouverture à l'expérience de faits pertinents, capables d'arbitrer nos idées, se présente exemplairement dans les sciences de type physico-mathématiques, mais que, par *la dialectique du théorique et de l'expérimental* qu'elle préconise, elle rejoint le bon sens et déborde ainsi le cadre des sciences exactes. Nous allons essayer de voir si elle se laisse redécouvrir dans la communication facilitée et s'enrichir d'une nouvelle application qui retentira sur ses capacités de se moduler en fonction du type d'expérience. Mais auparavant, il faut dissiper certains malentendus sur l'attitude scientifique, car la méthodologie ouverte en est inséparable.

Le sujet connaissant, agissant et posant des valeurs n'a pas une attitude scientifique s'il se contente de croire les théories admises et enseignées dans les universités ou exposées en des ouvrages signés par des chercheurs renommés. Certes, il ne peut se former aux sciences qu'en les apprenant. La plupart des étudiants se limitent à mémoriser ce dont ils ont besoin pour les examens et leur future profession. Ils sont diplômés comme physiciens, chimistes ou biologistes et ils savent appliquer ce qu'ils ont mémorisé pour s'y être exercés. Le fait que « ça marche » leur suffit. Lorsqu'ils entendent parler d'une recherche, ils la jugent en fonction des critères de validité qui sont les leurs. Ils n'ont pas de recul envers leur discipline, qu'ils savent seulement utiliser pour résoudre un certain nombre de problèmes. Il se trouve cependant des personnes qui apprennent telle ou telle science en s'efforçant de la comprendre, d'en saisir les articulations théoriques, de se familiariser avec les faits qui les corroborent. Ayant pris un peu de hauteur envers leur discipline, elles en aperçoivent les liens méthodologiques avec d'autres disciplines et, plus largement, avec toute recherche qui refuse l'arbitraire et se soucie de l'arbitrage légitime. C'est seulement chez de telles personnes que nous rencontrons une attitude scientifique parce qu'elles sont conscientes des préalables théoriques de leur discipline et par quels faits ils sont validés. Elles peuvent situer leur discipline relativement aux autres et elles en savent les possibilités et les limites. Leur attitude dominante est l'engagement dans l'expérience, l'ouverture à la sanction des faits. Elles ne respectent l'autorité de la science officielle que dans la mesure où elle est arbitrée par des faits pertinents, non parce qu'elle est officielle.

A priori, l'attitude scientifique, caractérisée par l'ouverture à l'expérience, y compris à l'expérience humaine du chercheur, irréductible à telle ou telle spécialisation disciplinaire, accepte les faits qui sont dûment attestés, qui ne se plient pas à nos désirs, qui résistent à nos fantaisies.

b) L'ouverture au fait dans la communication facilitée.

La pratique de la communication facilitée est un fait concret. Parmi les problèmes qu'elle soulève, il en est un que nous désignons comme le problème de fond. Il s'agit du décalage impressionnant que nous constatons entre la personne autiste profonde dont nous

connaissions les comportements habituels et la personne qui se manifeste par les messages produits dans la communication facilitée.

Devant ce fait problématique, il importe de regarder soigneusement la manière dont les praticiens de la communication facilitée exercent leur activité thérapeutique. Il est possible d'assister à des séances, de les filmer même, d'examiner en détail le film¹². Il est possible de s'entretenir avec les praticiens, de leur poser des questions, d'écouter ce qu'ils nous disent à propos de leur expérience du rapport « facilitateur »/« facilité », de la distinction qu'ils opèrent entre soutien et guidance de la main. L'on se rendra compte, si l'on mène cette enquête auprès de praticiens expérimentés qu'ils font un travail approfondi sur eux-mêmes pour établir une relation spécifique avec le « facilité », une relation qui permette au « facilité » d'être en mouvement vers son autonomie. Ils doivent être capables d'empathie, de ressentir sans le subir, ce que le « facilité » éprouve. Mais il ne doit se sentir ni indispensable ni irremplaçable.

Ces qualités professionnelles existent effectivement. Elles apparaissent à partir du moment où l'on instaure le dialogue avec des praticiens qui ont des années d'expérience et de réflexion sur leur activité. A la fois méthodologiques et éthiques, elles s'acquièrent au cours d'une longue formation, qui exige une volonté de rigueur sur les objectifs poursuivis, à savoir des améliorations allant dans le sens de l'autonomie de la personne « facilitée ».

Les praticiens de la communication facilitée *doivent*¹³ bannir les tendances à créer des sentiments de dépendance, voire de possessivité de la part du « facilité ». Ils n'y arrivent pas sans un discernement toujours en éveil, qui se cultive, qui s'affine avec la pratique et la réflexion critique qui l'accompagne. L'exigence morale de respecter le « facilité », tout ce qui fait de lui une personne avec son intimité inviolable, se concrétise par un discernement de plus en plus fin et averti des subtils mouvements qui affectent réciproquement le « facilitateur » et le « facilité ». Les conduites du facilitateur, nourries de toute sa formation théorique et pratique, sont soumises au *verdict du fait*. Le « facilitateur » a-t-il réussi ou non, par exemple, à ne pas subir les émotions du « facilité », à garder son rôle de « facilitant » ni plus ni moins. Il porte *en lui, sur lui et hors de lui* la réponse. En effet, ses pairs, *avec qui il doit nécessairement faire équipe* dans un climat de sincérité mutuelle, remarqueront si ses conduites ont été ou non idoines, si la maîtrise *présumée* de la situation a bien eu lieu ou non. *Ce genre de constat existe*. S'il nous paraît étrange, nous avons alors des difficultés avec notre faculté d'empathie et de lecture des expressions du sentiment qui font signe par-delà leur formulation. Cette lecture, instinctive, avant de pouvoir accéder *au recul d'un constat*, est une condition sine qua non dans le fonctionnement de notre socialité en général. Comment nous mettre autrement au diapason des uns et des autres, c'est-à-dire pouvoir communiquer plutôt que d'être systématiquement privés de la capacité de prendre *le ton* d'autrui ? J'emploie délibérément ces métaphores musicales, qui évoquent le rôle fondamental de la vie affective avec la part essentielle de déchiffrement qu'elle comporte.

Un observateur invité peut prendre part à ce constat qui se produit au sein d'une équipe de « facilitateurs »¹⁴, il a le loisir d'en être le témoin, comme n'importe qui d'autres à sa place. Soyons attentifs à ce constat qui n'est plus la simple lecture spontanée des expressions des sentiments d'autrui, de ses émotions, de ses humeurs, de sa tonalité affective ambiante. Il est sustenté par l'apport de cette lecture spontanée, mais il s'élabore à travers *le filtre* d'un

¹²Certains « facilités » refusent d'écrire quoi que ce soit en présence d'un observateur. D'autres n'en sont pas dérangés. De même, la présence d'une caméra peut être refusée par certains « facilités » et être acceptée par d'autres. Ce sont des faits qui apparaissent aux « facilitateurs », mais également aux personnes qui cherchent à voir et à pouvoir analyser le déroulement de séances de communication facilitée.

¹³Au sens moral de ce verbe. Ce devoir se lie organiquement à la méthode du « facilitateur », à la technicité de celle-ci.

¹⁴C'est une autre possibilité, cette fois-ci du côté d'une équipe de « facilitateurs », de rendre observable la communication facilitée.

discernement devenu expérimenté et critique envers ses interprétations, de sorte qu'il n'est plus le constat d'un seul, mais qu'il fait l'unanimité de plusieurs. *Un invariant* se constitue entre les sujets-lecteurs à l'égard de l'expérience de l'un des leurs qui rapporte devant ses pairs si ses conduites informées par son discernement et sa pratique ont réussi ou non à éviter les projections de soi sur le « facilité », à garder l'empathie qui permet de ressentir sans subir, à permettre au « facilité » d'exprimer ses désirs, ses frustrations, ses aversions, ses joies, ses peines, ses étonnements, de donner son avis..., bref, à l'aider à communiquer autrement que par des cris et des crises.

La constitution de cet invariant autour des constats des uns et des autres les réunit chaque fois en *un même* constat qui revêt le poids d'un fait rendant son verdict.

Il n'est pas propre aux faits de la communication facilitée de ne pas être bruts, mais de se livrer à travers une grille interprétative, d'être le fruit d'une élaboration par des sujets résolus à fuir l'arbitraire, prêts à se soumettre à un arbitrage légitime, permettant de garantir ce que l'on avance, d'en répondre face à quiconque veut y regarder de près et s'en donne effectivement les moyens. Les sciences exactes elles-mêmes ne disposent pas non plus de faits bruts, qui seraient donnés sans aucune médiation théorique. Elles n'atteignent les faits, comme par exemple, la découverte de Neptune ou celle de la déflexion de la lumière, que par le biais de théories qui, courant a priori un risque élevé d'être réfutées, les prévoient. Lorsque la prévision tombe juste, comme ce fut le cas dans nos deux exemples, elles ont d'autant plus d'éclat qu'elles étaient a priori fort improbables. Gaston Bachelard a nettement souligné que le vecteur des sciences allait de la théorie qui le prévoit au fait. Karl Popper développe des considérations analogues dans ses ouvrages, notamment dans « Conjecture et réfutation ».

L'objectivité du soi-disant fait brut n'est qu'une vision de l'esprit, qui hante les réalistes naïfs. Les faits désignent ce qui est, mais nullement ce qui est « en soi », indépendamment de tout rapport à nos esprits et à leurs référentiels révisables. Cette remarque s'applique aussi bien aux disciplines physico-mathématiques qu'aux sciences humaines et, ici, à la communication facilitée. L'attitude scientifique ne saurait se réclamer de faits purement indépendants de toute vue théorique, c'est-à-dire exempts de ce qui se passe dans l'esprit des chercheurs. La dialectique du théorique et de l'expérimental signifie que les faits s'observent à travers un modèle (une théorie) et que les théories sont construites de façon à pouvoir être soumises à la sanction des faits. Le sujet connaissant, par sa manière de poser les problèmes, d'échafauder les hypothèses, de les mettre à l'épreuve, de se ranger au verdict du fait, d'en voir le rejaillissement sur la situation de départ, d'où les problèmes ont surgi, s'ouvre à *un certain horizon* de réalité plutôt qu'à un autre. Il ne saurait être présent à la réalité pour la voir telle qu'elle est, indépendamment de sa présence ! Ceux qui s'imaginent accéder à la réalité en soi ressemblent à cette petite fille qui, après avoir admiré les plates-bandes fleuries et quitté le jardin, revient sur ses pas sans faire de bruit, regarde discrètement à travers la grille du portail, pour voir comment sont les fleurs quand elle n'y est pas. Contre le réalisme naïf, disons encore ceci : un fait, évident dans un horizon de réalité, peut être démenti dans un autre. Par exemple, le principe de simultanéité, si naturel au plan du sens commun et de la physique classique, perd toute validité au niveau de la vitesse de la lumière.

c) La nature du fait dans la relation du « facilitateur » et du « facilité ».

Si nous nous récapitulons, nous notons que la communication facilitée, telle qu'elle s'exerce dans la ligne d'Anne-Marguerite Viau, ne saurait jamais être pratiquée par des individus isolés, mais toujours au sein d'une équipe professionnalisée, qui forme une sorte de laboratoire où les constats s'élaborent, où le verdict du fait peut être rendu et la sanction de la réussite ou de l'échec être entendue, où les révisions éventuelles peuvent être discutées,

mises en place. Il s'agit d'un laboratoire au sens étymologique du terme. « Laborare » signifie travailler. Le supin de ce verbe « laboratum » donne le mot laboratoire. On y travaille selon la dialectique du théorique et de l'expérimental, tâchant de cerner les problèmes, d'imaginer les hypothèses idoines, de les voir à l'épreuve des faits, d'élaborer les constats qui retentissent sur les hypothèses émises, sur les théories qui les enveloppent, soit pour les enrichir, soit pour les remettre en cause partiellement ou en profondeur. Les praticiens de la communication facilitée, lorsqu'ils se réunissent en colloque, en concertation, en séminaire de formation, secrètent, comme l'escargot sa coquille, des laboratoires à des niveaux tantôt plus théoriques, avant tout centrés sur la réflexion méthodologique, éthique, tantôt plus expérimentaux, principalement axés sur l'élaboration des constats ralliant les esprits, grâce auxquels le verdict du fait peut tomber.

Mais le sérieux de la communication facilitée apparaît encore davantage lorsqu'on la confronte avec trois sortes d'objections qui lui sont adressées.

Ces objections s'appuient *soit* sur certaines dérives, *soit* sur la méconnaissance d'un certain ordre de faits, *soit* sur des hypothèses purement spéculatives. Que valent-elles ?

Si l'on s'en réfère à l'attitude scientifique, elle demande de ne pas généraliser précipitamment. Quelques dérives n'équivalent pas à une dérive générale et encore moins à la dérive de chaque établissement qui pratique la communication facilitée. Toujours en vertu de l'attitude scientifique, l'on ne tranche pas sur des choses que l'on ne connaît pas de près. Les phénomènes qui influencent réciproquement le « facilitateur » et le « facilité » sont vécus, mais ce vécu n'est pas inexpressif. Il possède ses propres moyens d'expression à même le corps vécu du « facilitateur » et du « facilité », que le premier, par sa manière d'être, de penser, d'agir, de parler, en cours de séance, doit suffisamment connaître, pour créer *l'écart* entre son vécu et celui du « facilité », de manière à ce que ce dernier puisse s'autodifférencier progressivement. Le tissu de ce vécu, comme d'ailleurs de tout vécu, est composé de cet ordre de faits que sont les tonalités affectives, les sentiments, les émotions.

L'autiste profond dispose, lui aussi, d'un registre affectif, avec ses tonalités, ses sentiments, ses émotions. Il est angoissé, triste, en colère, joyeux, souriant, paisible ou contrarié. On le constate, les affects de l'autiste, comme ceux de chacun de nous, sont liés à des tonalités affectives que l'on ne peut pas rapporter à des situations déterminées. Vous et moi pouvons éprouver un moment de bonheur qui vient comme cela, à la façon d'une ambiance heureuse qui nous envahit. L'autiste est plutôt inondé par des vagues de détresse qui lui arrachent des cris angoissés ou le plongent dans une tristesse pesante, qui fait peine à voir. Sur le fond des tonalités affectives, qui ne se ramènent à aucune situation déterminée, qui nous enveloppent entièrement, se détachent des sentiments liés à des contextes définis, comme par exemple la peur de contracter le sida, l'espoir de réussir son baccalauréat, le plaisir d'avoir reçu des félicitations. Les sentiments peuvent s'élever en des aspirations nobles, inspirant le respect de l'être humain et la quête des valeurs. Les émotions, elles, nous ébranlent et retentissent avec force sur notre organisme. L'on est par exemple ému aux larmes par tel passage d'un concerto ou d'un récit. Nous ne pouvons pas vivre avec un autiste profond et ne pas être sensible à ses souffrances, à ses manifestations de joie, aux émotions qui déclenchent de gais bruitages lorsqu'on lui annonce, par exemple, la visite de ses parents.

Les « facilitateurs » sont aux prises, de façon réfléchie, contrôlée, avec les affects des « facilités ». Ils sont, eux, confrontés à ce type de faits que certains méconnaissent et occultent de leur méconnaissance. Ces faits, nous l'avons dit et le répétons, s'élaborent et se clarifient *en constat* au niveau des divers laboratoires constitués par les échanges de travail entre praticiens. Lorsque le constat est en faveur de tel ou tel « facilitateur », il atteste que le « facilité » a pu communiquer quelque chose de son propre ressenti par des mouvements de frappe sur un clavier *initiés* par lui. Il en résulte l'apparition de mots, de phrases, qui font sens. Ces messages produits dans les séances de communication facilitée soulèvent le

problème de fond, celui du décalage entre la personne dans ses comportements habituels et la personne qui se dévoile à travers ces messages. A l'endroit de ce problème naissent les objections purement spéculatives contre la communication facilitée de la part de personnes qui ne considèrent pas de près les faits se produisant dans le rapport du « facilitateur » et du « facilité », qui les méconnaissent, qui ne prennent pas la peine d'entrer dans les divers laboratoires où ces faits s'élaborent et se clarifient en constat. L'on objecte alors que le « facilitateur » se glisse subrepticement dans le « facilité », pour devenir le moteur de mouvements qui ne sont plus qu'apparemment initiés par le « facilité ». Il déclenche chez la personne « facilitée » ce décalage schizophrénique qui nous surprend tellement. Il s'ensuit que la communication facilitée ne peut qu'aggraver les troubles d'un être déjà profondément perturbé. Il faut donc absolument en interdire la pratique.

Mais sont-ce vraiment les résultats de la communication facilitée ? Les faits, si l'on veut bien en tenir compte, comme l'attitude scientifique l'exige, montrent que les troubles sévères des autistes profonds régressent : le nombre de crises diminue, ils passent mieux la nuit, ils acceptent moins difficilement les changements, perdent de leur rigidité, deviennent plus réceptifs aux paroles de toute nature qui leur sont quotidiennement adressées, et ils le confirment par des conduites appropriées. Par ces améliorations *observables*, les éducateurs comprennent qu'ils ne doivent pas se servir des stéréotypes de l'autiste pour lui faire exécuter des tâches comme préparer le potage, laver la vaisselle ou faire son lit. Confirmés par l'expérience, ils savent que l'autiste n'est pas une « forteresse vide ». Il n'est pas, par définition, exclu de l'échange humain, voué à ne réagir que par réflexe naturel ou conditionné.

Faut-il alors penser que les autistes profonds, malgré la forteresse où ils sont retranchés, au-delà de celle-ci, auraient une sphère intime dans laquelle ils développeraient un langage intérieur ? Mais qu'est-ce qu'un langage, celui des dauphins, des corbeaux ou des humains, s'il n'est qu'intérieur aux individus ? Le langage est la marque même de la socialité des êtres qui en possèdent un. Nos dialogues avec nous-mêmes ne sont possibles que parce que nous sommes capables de nous regarder comme un autre. Ils sont, eux aussi, à l'intersection de l'individualité et de la socialité. Parler d'un langage intérieur prête à confusion. Il est préférable de relever que les autistes profonds ne sont pas dans un repli absolu, complètement coupés d'autrui et du monde. Par de multiples signes, ils nous communiquent leur ressenti et montrent qu'ils sont réceptifs à nos réponses, ainsi qu'à toute notre manière d'être à leur égard. En ce sens, ils ne sont pas dépourvus de langage, d'un système de signes grâce auxquels des humains peuvent communiquer entre eux. Ils ne sont généralement pas sourds et entendent parler autour d'eux. L'on s'aperçoit aussi qu'ils entendent le sens les mots qu'on leur adresse. On le voit très bien lorsqu'on leur demande par exemple de mettre leurs chaussures, d'aller chercher tel objet ou de nommer quelque chose que l'on a sous les yeux, mais aussi lorsqu'on leur explique que l'on va sortir pour la promenade ou que l'on ira à la piscine, etc. Ils ne sont pas fermés au langage, puisqu'ils apprennent le sens de nombreux mots insérés dans des phrases et des contextes déterminés. La communication facilitée vient se greffer sur tout ce langage déjà à l'œuvre qui, par ce biais, perd de son vague et gagne en information. Le « facilité » se sent moins seul, davantage compris. Le « facilitateur », de son côté, verra plus clair dans les messages qu'il reçoit du « facilité » et avisera son aide en conséquence. Sur ce chemin, l'on constate de remarquables améliorations dans la vie des autistes profonds. A celles que j'ai signalées plus haut, j'ajouterai les progrès dans la capacité d'être en face d'autrui, d'en soutenir le regard plutôt que de lui présenter un regard vide.

Conclusion.

J'ai répondu aux trois sortes d'objections qui procèdent respectivement : a) de certaines dérives que l'on généralise indûment, b) de la méconnaissance des phénomènes qui se passent entre le « facilité » et le « facilitant », c) de l'ignorance ou de la mauvaise foi envers les gains qu'en retire le « facilité ». Le problème de fond est *en voie de* résolution selon que nous sommes attentifs au fait que les autistes profonds ne sont pas fermés au langage des affects et à celui des mots. Mais comment parviennent-ils à initier la frappe des lettres produisant les mots et les phrases écrites, souvent même sans regarder les touches ? Je me limiterai à relever qu'ils bénéficient du soutien manuel du « facilitateur », à ne pas confondre avec la guidance, qui leur permet, tel que tout « facilitateur » le *constate*, d'initier la frappe des lettres. Chacun peut, *à condition de se former*, s'en rendre compte par lui-même¹⁵. La formation requise pour opérer des constats, par exemple en neurobiologie, paraît une exigence normale. Il doit en aller de même pour la communication facilitée.

Je terminerai par l'invitation à considérer de près la méthode thérapeutique de la communication facilitée, dans sa pratique effective, d'adopter envers elle une attitude scientifique, où nous nous préoccupons de la justesse de nos idées en recherchant l'arbitrage des faits. Je me suis efforcé d'incarner cette attitude devant vous et il en est résulté que la communication facilitée, examinée dans son application aux autistes profonds, nous y renvoie constamment. A la fois méthodologique et éthique, l'attitude scientifique caractérise *toute* la formation, *toute* la pratique des « facilitateurs » qui se situent dans la ligne d'Anne-Marguerite Viau. C'est dire que la communication facilitée en *toutes* ses autres applications est en droit, lorsqu'elle s'inscrit dans cette ligne, de se réclamer de l'attitude scientifique, faisant valoir pour son compte *la dialectique du théorique et de l'expérimental*.

© Pierre-Marie Pouget

www.contrepointphilosophique.ch

Rubrique Ethique

4 mars 2007

¹⁵A la différence des sectes fondées sur les lumières surnaturelles du Maître et sur sa parole infaillible, la communication facilitée *exclut* la soumission à une autorité indiscutable. Elle participe en cela de l'attitude scientifique qui sollicite la liberté d'examiner les choses le plus objectivement possible. En principe, pour s'adonner à telle ou telle science, il suffit de vouloir s'y former et d'avoir les aptitudes requises, par exemple, en mathématiques, si l'on veut devenir physicien. De même, certaines aptitudes sont indispensables pour devenir « facilitateur », notamment être capable d'empathie et de maîtrise de soi en des situations particulièrement difficiles, être doté d'une finesse d'écoute tout en ayant une solide assise individuelle. Ce sont des qualités de ce type qui permettent de choisir la formation de « facilitateur », où elles vont être développées au service des tâches spécifiques de celui-ci, appelé à cheminer avec les personnes qu'il facilite dans leur sourde quête de pouvoir « dire tu pour être je », de pouvoir éveiller l'attention de quelqu'un pour être considérées comme quelqu'un.